

Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013





# Saint-Cast-Le-Guildo: une ville et un territoire pour une ambition maritime

Entre la région des Caps d'Erquy et Fréhel et la Côte d'Emeraude, Saint-Cast-Le-Guildo bénéficie d'une situation privilégiée qui a fait sa renommée. La forme linéaire de son territoire épouse le littoral, permettant de cumuler 18 km de façade maritime, dont sept plages de sable fin. Ouverte sur la baie de la Fresnaye au nord-ouest, sur la baie et l'estuaire de l'Arguenon à l'Est et au Sud, Saint-Cast-Le-Guildo affiche clairement son ambition maritime.

Le port de Saint-Cast-Le-Guildo – Saint-Cast Port d'Armor – a été retenu comme site potentiel d'accueil de la base de maintenance du parc éolien offshore par le consortium Ailes Marines. La ville, dont le littoral est soumis à l'instabilité de l'économie touristique et où le vieillissement de la population est une réalité, souhaite que ce projet soit l'occasion de développer la pluriactivité maritime à l'Est du Cap Fréhel.

## Le parc éolien offshore : une opportunité à saisir !

Afin de garantir aux générations futures les conditions d'un développement durable au sein de la zone côtière. Les élus de la ville de Saint-Cast le Guildo souscrivent pleinement à ce projet. Le parc éolien offshore représente une occasion unique pour notre pays, et plus particulièrement la Région Bretagne, d'entamer la transition énergétique nécessaire au maintien de notre économie et à la préservation de notre environnement.

Les parcs éoliens offshores offrent des perspectives majeures en termes d'innovation, de créations d'emplois et d'exportation : de la conception à la maintenance, en passant par la formation, les opportunités sont multiples.

Avec, dans les Côtes d'Armor, des conditions plus que favorables, le développement de cette nouvelle filière peut redonner vie à des territoires littoraux soumis à la saisonnalité d'une économie touristique prédominante. La municipalité de Saint-Cast-Le-Guildo soutient sans réserve le projet de parc éolien offshore qui ne peut qu'amener plus de vie tout au long de l'année sur le littoral des Côtes d'Armor.

#### >> Un cahier d'acteur, pourquoi?

La participation de la commune au débat public démontre la volonté des élus locaux de faire entendre la voix d'un territoire dont les atouts sont nombreux. Notre cahier d'acteur entend démontrer en quoi l'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast Port d'Armor se justifie techniquement et économiquement.

#### Contribution de :

Commune de Saint-Cast le Guildo
Jean FERNANDEZ – Maire

## >> Le parc éolien, remède à une situation socioéconomique préoccupante

Saint-Cast-Le-Guildo est reconnue pour être un pôle d'hébergement touristique majeur à l'Est des Côtes d'Armor. La ville connaît une fréquentation intense, largement concentrée en juillet et août, période durant laquelle le nombre d'habitants résidants à l'année (3500) est multiplié par dix. La part de résidences secondaires dans le parc de logements atteint en effet 64% à Saint-Cast-Le-Guildo. La commune souffre d'une dynamique presque exclusivement liée à la suprématie du tourisme sur les autres secteurs d'activités.

Le diagnostic territorial révèle ainsi le faible accroissement démographique tandis que parallèlement, la part des habitants âgés de 60 ans ou plus atteint près de 45 % à Saint-Cast-Le-Guildo. Ce vieillissement de la population s'explique par le départ des jeunes, faute de trouver des emplois pérennes sur le territoire du Pays de Dinan.

#### La situation économique peut se résumer ainsi :

- Le tourisme : première activité économique communale, mais fonctionnement saisonnier.
- La part de la population active dans la population totale est limitée par une très forte proportion de retraités.
- 50,2% des actifs ayant un emploi travaillent sur le territoire communal (54,7% en 1999).
- Des emplois concentrés dans le secteur tertiaire, particulièrement dans les services à la personne (17,6 % des emplois contre 6,5 % en Côtes d'Armor).
- Un faible taux d'emplois liés à l'industrie, au regard du reste du département (6,9% contre 15,2%),
- Commerces et services : une offre importante liée au tourisme et à la structure de la population.

En conséquence, Saint-Cast-Le-Guildo est une destination privilégiée des vacanciers, mais cela ne suffit plus à son développement. Les élus sont persuadés qu'il n'y a pas de développement possible sans une véritable intégration à des dynamiques globales de territoire à enjeux régionaux voire nationaux comme c'est le cas du projet éolien.

La municipalité se mobilise depuis plusieurs années pour développer une vie à l'année et encourager les jeunes ménages à venir s'installer à Saint-Cast-Le-Guildo pour redynamiser le territoire. Un projet comme le parc éolien offshore ne peut que nous aider à y parvenir.

# >> Une ville tournée vers la mer pour une redynamisation économique à l'Est du Cap Fréhel

Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Cast-Le-Guildo inscrit le développement économique et durable tourné vers la mer comme une véritable priorité. Cela passe par l'aménagement des terre-pleins du port, la création de zones d'activités, le soutien aux activités de pêche et de conchyliculture et la diversification des offres touristiques.

La commune de Saint-Cast-Le-Guildo, avec l'appui de la Communauté de communes du Pays de Matignon et du Pays de Dinan, entend faire de Saint-Cast Port d'Armor un nouveau pôle maritime à l'Est du département. Le parti pris de cette ambition est de créer une vie de quartier portuaire, d'organiser clairement les différents espaces du port, d'en garantir la polyvalence et de favoriser le développement de commerces, de services et de nouveaux logements. Si le nouveau bassin du port a rencontré un franc succès auprès des plaisanciers, l'aménagement des terre-pleins tarde à venir. La station reste donc inévitablement soumise aux effets induits par la saisonnalité des activités touristiques et nautiques.

L'ambition de la ville et de ses partenaires est de redonner de l'élan à un territoire côtier qui ne demande qu'à être valorisé. La base de maintenance à Saint-Cast-Le-Guildo constitue un moyen d'inverser la tendance économique et démographique de ce territoire.

Vue aérienne de Saint-Cast Port d'Armor



## Une situation exceptionnelle au regard de l'Europe, du Pays et de la Région

Pas d'aménagement territorial sans penser à la dimension européenne en termes de desserte et d'accès : Saint-Cast-Le-Guildo est idéalement placé à moins de 50 km de l'axe routier constituant l'arc ouest-européen (Pays du Nord européen - Espagne / Portugal) et à 25 km de la R.N 12, poumon routier de l'axe Nord-Bretagne. Par

ailleurs, un projet de pénétrante inscrit au PLU facilitera l'accès portuaire. Tous ces critères en font le meilleur emplacement portuaire possible.



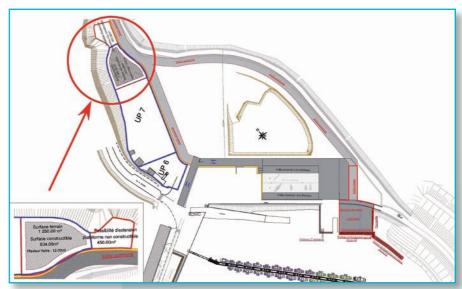
Les arguments plaidant en faveur de Saint-Cast Port d'Armor sont d'abord techniques et financiers avant d'être socio-économiques.

Accessible en permanence, à toute heure de la marée, le site a été pensé comme un port propre, notamment en termes de choix des matériaux et d'équipements (aire de carénage, récupération des eaux usées, etc.). Les conditions dominantes de vents et de courants (noroît) représentent un avantage en termes d'aller-retour vers le parc éolien et permettront des économies de carburant au fil des années de fonctionnement de la base de maintenance.

Plusieurs voiliers de grande plaisance basés à Saint-Cast Port d'Armor atteignent 3 m de tirant d'eau. L'accessibilité et la bathymétrie permettent à la pêche professionnelle et la plaisance de s'exercer sans difficultés, et en toute sécurité. Le sémaphore de Saint-Cast Port d'Armor est en effet le seul de 1ère catégorie du département, assurant une veille permanente de jour comme de nuit.

Saint-Cast Port d'Armor est un petit port de pêche, avec seulement une vingtaine d'unités pratiquant la pêche côtière. A l'inverse, Erquy et Saint-Quay-Portrieux se placent au 5e et 9e rang des 40 criées françaises en débarquant chaque année plus de 11 000 tonnes de pro-

Proposition d'aménagement du terre-plein de Canevez (Phase 1)



duits de la mer (source : CAD 22). La base de maintenance à Saint-Cast Port d'Armor se justifie donc également par le fait que son impact sera moindre sur les autres professionnels de la mer, d'autant plus qu'aucun des aménagements proposés n'entrave l'exercice des autres activités du port.

Notre proposition d'aménagement de la base de maintenance permet la valorisation de l'important investissement (28 M€) qu'a été Saint-Cast Port d'Armor. C'est aussi pour le Conseil Général une affirmation de sa volonté d'équilibre du territoire costarmoricain. Le projet proposé s'appuie sur les infrastructures existantes en les optimisant en permettant à chaque activité du port de conserver ses prérogatives dans un espace parfaitement délimité.

Deux phases d'aménagement ont été étudiées, reposant sur un principe d'élargissement de la darse de levage existante afin de créer une zone de manutention au pied de laquelle seront installés des pontons flottants d'où les bateaux de maintenance pourront charger et décharger leur matériel en toute sécurité, accoster et appareiller sans contrainte vers le parc éolien.



Projection du futur bâtiment de maintenance sur le terre-plein de Canevez avec toiture végétalisée



Une voie d'accès permettra de relier le bâtiment de maintenance à l'aire de manutention, en passant derrière l'aire de carénage de façon à ce que les utilisateurs ne soient pas gênés. Notre proposition vise précisément à faire de la base de maintenance un modèle en termes d'urbanisme industriel parfaitement intégré au paysage littoral et respectant les prescriptions inscrites au PLU.

L'ensemble de ces aménagements, bâtiment compris, ne devrait pas dépasser 3,5 millions d'euros, ce qui est tout à fait raisonnable au vu des facilités d'installation et de fonctionnement.

#### >> En résumé...

Choisir Saint-Cast Port d'Armor comme base de maintenance du parc éolien c'est garantir la faisabilité du projet dans des conditions exceptionnelles.

- Des équipements et emplacements : l'aire de manutention reprend les mêmes principes de plate-forme sur pieux que la darse de levage existante. 10 000 m² disponibles sur terre-plein.
- L'intérêt pour le consortium : le bâtiment de maintenance sera installé sur le terre-plein et bénéficiera d'accès direct à l'aire de manutention, au pied de laquelle seront amarrés les bateaux qui pourront appareiller à tout moment.
- L'acceptabilité des autres usagers du port : les infrastructures actuelles et le fonctionnement du port restent identiques. Chaque activité conserve ses emplacements et ses « droits d'usages ».
- Des moyens de secours et de surveillance de 1<sup>er</sup> ordre SNSM et sémaphore 1<sup>ère</sup> catégorie.
- Des moyens humains et techniques : gestion du port par un partenaire unique, la CCI. Présence de la fibre optique sur St-Cast.
- Le soutien des collectivités locales : ville, Communauté de communes et Pays entendent coordonner leurs stratégies de développement respectives autour du littoral qui doit devenir un espace d'innovation. Le parc éolien offshore est un projet qui fait l'unanimité.
- La redynamisation socioéconomique à long terme : une nouvelle activité sur le port permettra de rééquilibrer le territoire des Côtes d'Armor à l'Est du Cap Fréhel et d'attirer à Saint-Cast-Le-Guildo et dans les communes voisines une population de jeunes actifs qui manque cruellement.

Pour toutes ces raisons, techniques, financières, mais aussi socioéconomiques et démographiques, nous soutenons de façon inconditionnelle le projet de parc éolien en tant qu'investissement pour l'avenir, et l'implantation de la base de maintenance à Saint-Cast Port d'Armor, comme levier d'un développement juste et équilibré à l'échelle des Côtes d'Armor.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : © Communauté de communes Pays de Matignon - Pays de Dinan - CAUE 22.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 000 exemplaires. ©Vae Solis Corporate